



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 12 novembre 2013
N° CERTA-2013-AVI-625

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Xen

Gestion du document

Référence	CERTA-2013-AVI-625
Titre	Vulnérabilité dans Xen
Date de la première version	12 novembre 2013
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité XSA-75 du 11 novembre 2013
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 - Risque(s)

- élévation de privilèges

2 - Systèmes affectés

- Xen 4.2.x
- Xen 4.1.x

3 - Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans *Xen*. Elle permet à un attaquant de provoquer une élévation de privilèges.

4 - Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 - Documentation

- Bulletin de sécurité Xen XSA-75 du 11 novembre 2013
<http://lists.xen.org/archives/html/xen-announce/2013-11/msg00004.html>

– Référence CVE CVE-2013-4551
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2013-4551>

Gestion détaillée du document

12 novembre 2013 version initiale.

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2013-AVI-625>
